



PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL CONSTRUCTION D'UNE CUISINE CENTRALE

Conformément à l'article L.111-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, la collectivité doit afficher le plan de financement d'une opération bénéficiant de subventions de la part de personnes publiques.

Vu le décret n°2020-1129 du 11 septembre 2020

Collectivité : Châteaugiron

Plan de financement prévisionnel de l'opération de : Construction d'une cuisine centrale

Coût estimatif de l'opération		
Nature des dépenses	Nom du prestataire	Montant (HT)
Maîtrise d'œuvre		
Marché de maîtrise d'œuvre	FABER	213 205,00 €
	AUAS INGENIERIE	
	PROCESS CUISINES	
OPC	FABER	12 000,00 €
Études complémentaires / frais annexes		
Controle technique	DEKRA	4 900,00 €
SPS	DEKRA	4 480,00 €
Études de sol	LCBTP	7 070,00 €
Sous-total MOE/Études		241 655,00 €
Travaux ou acquisitions		
Montant prévisionnel	Estimation PRO	2 170 000,00 €
Sous-total travaux ou acquisitions		2 170 000,00 €
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		2 411 655,00 €
Ressources prévisionnelles de l'opération		
Financements		Montant
DSIL	 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE	482 331 €
Pays de Châteaugiron Communauté	 Pays de Châteaugiron Communauté	482 331 €
Sous-total aides publiques		964 662,00 €
Autres aides non publiques		
Sous-total autres aides non publiques		- €
Part de la collectivité	Fonds propres	1 446 993,00 €
	Emprunt	
	Recettes générées par le projet	
Participation du maître d'ouvrage		1 446 993,00 €
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)		2 411 655,00 €